RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTION SOCIALE

A DIFFUSER AUX AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Cher(e)s collègues,

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de la Guyane organise la journée récréative pour Noël, sous un format nouveau, plus adapté aux circonstances sanitaires exceptionnelles :
l'opération **chèque cadeau pour les enfants d'un montant de 40 €**.

Elle est destinée aux familles ayant des enfants de 0 à 18 ans. Les chèques sont utilisables dans de nombreuses enseignes sur une grande partie du territoire.

Le nombre de chèques cadeaux étant limité, la commission loisirs de la SRIAS a décidé de privilégier un classement basé sur le revenu fiscal de référence et la composition de la famille, et ceci pour rester dans l'esprit de l'action sociale.

Pour toute inscription, merci de communiquer à l'adresse mail srias@guyane.pref.gouv.fr **avant le 1er décembre 2022** :
- Nom et Prénom de l'agent
- Administration de rattachement
- Nom, prénom et date de naissance des enfants
- Revenu fiscal de référence au titre de 2021 et nombre de part fiscale

(NB : s'agissant d'une déclaration sur l'honneur, l'administration se réserve le droit de réaliser un contrôle de conformité de la déclaration pourra être effectué)

A compter du 7 décembre, les familles éligibles recevront un mail pour retirer le chèque cadeau auprès du correspondant désigné.

Joyeuses fêtes de fin d'année à vous et vos familles.

Mohamed BAHLOUL